

## Caractéristiques

Date de création	Date du dernier rebalancement
30/05/2022	15/12/2023
Indice de comparaison	Indice
Euro Stoxx 50 PR	S&P Core Eurozone 50 Paris-Aligned Transition ESG 5% Decrement Index
Code Bloomberg	Code Bloomberg
SX5E Index	SPCEPAB Index

### Objectifs de l'indice

L'indice de référence utilisé dans le cadre de la formule est l'indice S&P Core Eurozone 50 Paris-Aligned Transition ESG 5% Decrement Index® décrit ci-dessous.

### Méthode de construction de l'indice

L'indice S&P Core Eurozone 50 Paris-Aligned Transition ESG 5% Decrement Index® est un indice de marché actions calculé et publié par Standard & Poor's Corporation depuis le 29/08/2022. L'indice est défini sur la base d'un univers de valeurs listées en France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas ou Luxembourg de large et moyenne capitalisation dans lequel sont sélectionnées les 50 grandes entreprises affichant les meilleures notations climatiques en termes de décarbonation en ligne avec les engagements pris dans l'Accord de Paris, cherchant à offrir un alignement avec une trajectoire de réduction de 1.5°C. Ainsi, l'indice S&P Core Eurozone 50 Paris-Aligned Transition ESG 5% Decrement Index® vise à réduire l'intensité de ses gaz à effet de serre (GES) d'au moins 50% par rapport à son indice parent, et est conçu pour atteindre l'objectif de décarbonation de 7% par an, année après année.

La composition de l'indice est revue trimestriellement. L'indice est calculé en réinvestissant les dividendes nets des retenues à la source détachées par les actions qui le composent, et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 5% par an.

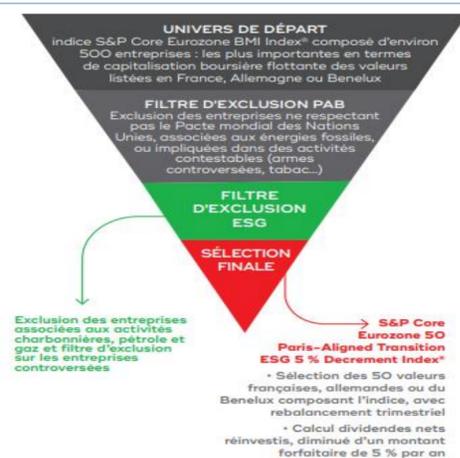
Si les dividendes distribués nets des retenues à la source sont inférieurs (respectivement supérieurs) au niveau du prélèvement forfaitaire, la performance de l'indice en sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique.

L'indice de référence évalue ou inclut ses constituants en fonction de caractéristiques climatiques et est donc aligné sur les caractéristiques environnementales promues par le portefeuille.

Les différentes étapes de la construction de l'indice :

- L'univers d'investissement de départ est le S&P Core Eurozone BMI (559 valeurs), dénommé « indice parent » pour les comparaisons.
- De cet univers d'investissement ne sont retenues uniquement les valeurs qui respectent les critères de capitalisation boursière minimum (flottant supérieur à 2 milliards d'euros) et de liquidité quotidienne minimale (supérieure à 5 millions d'euros par jour), la liquidité étant entendue comme la moyenne des montants échangés sur les 3 derniers mois.
- Afin de répondre aux critères de la réglementation EU 2019/2089 « EU Paris Aligned Benchmark », les entreprises qui ne respectent pas les normes internationales (« Global Compact » des Nations Unis), ou qui extraient un certain niveau de leur chiffre d'affaires du charbon, du pétrole ou du gaz, ou encore qui sont impliquées dans des activités contestables (armes controversées, production de tabac) sont ensuite exclues à leur tour.
- Un deuxième filtre spécifique d'exclusion ESG est appliqué afin d'exclure de l'univers d'investissement les entreprises qui extraient, produisent ou utilisent du charbon, ainsi que celles qui utilisent des méthodes d'extraction non conventionnelles pour l'extraction de ressources d'énergies fossiles. Les entreprises liées à des controverses spécifiques importantes sont également exclues.
- Enfin, une optimisation sous contraintes, avec un respect de toutes les contraintes climatiques indiquées dans la réglementation « EU Paris Aligned Benchmark » (risques de transition climatique, opportunités sur le climat, liquidité, pondération limite) est conduite pour sélectionner les 50 valeurs qui vont constituer l'indice S&P Core Eurozone 50 Paris-Aligned Transition ESG 5% Decrement Index (EUR)®. Cet indice respecte une réduction d'au moins 50% de l'intensité carbone à l'initiation (Emissions scope 1 2 et 3) par rapport à l'univers de départ. Cet indice respecte aussi une réduction moyenne annuelle de 7% de son intensité carbone. Et, au sein de l'indice, les expositions aux secteurs à fort impact climatique sont au moins équivalentes à l'exposition de ces secteurs dans l'univers de départ.
- La recomposition de l'indice est trimestrielle et les pondérations des valeurs sont variables car elles résultent de l'optimisation sous contrainte. 100% des dividendes nets sont réinvestis et un prélèvement de 5% forfaitaire est extrait chaque année. L'ensemble des données extra financières sont fournies par Trucost et Sustainabilitytics

## Processus de création de l'indice



La réalisation de la formule du fonds Autofocus Transition Climat Avril 2023 est liée à l'évolution de l'indice S&P Core Eurozone 50 Paris-Aligned Transition ESG 5% Decrement Index®. Cet indice répond aux normes de la réglementation « Paris Aligned Benchmark (PAB) » qui impose entre autres une réduction de l'empreinte carbone de 50% minimum par rapport à l'univers de départ. L'indice applique un filtre d'exclusion des entreprises associées aux énergies fossiles, armes controversées et à l'industrie du tabac, ainsi qu'un filtre d'exclusion des entreprises sous controverses. Une analyse complémentaire est réalisée dans la construction de l'indice afin d'assurer une sélection d'entreprises en ligne avec un scénario de limitation du réchauffement climatique à 1,5 degré celsius à horizon 2100, et d'une baisse de 7% par an des émissions de gaz à effet de serre. Suite à l'application de ces filtres et contraintes, l'indice se compose des 50 sociétés françaises, allemandes ou du Benelux constituant un ensemble d'actifs en phase avec les engagements pris dans l'Accord de Paris. La construction du fonds permet au porteur d'investir dans les titres des entreprises composant l'indice de référence.

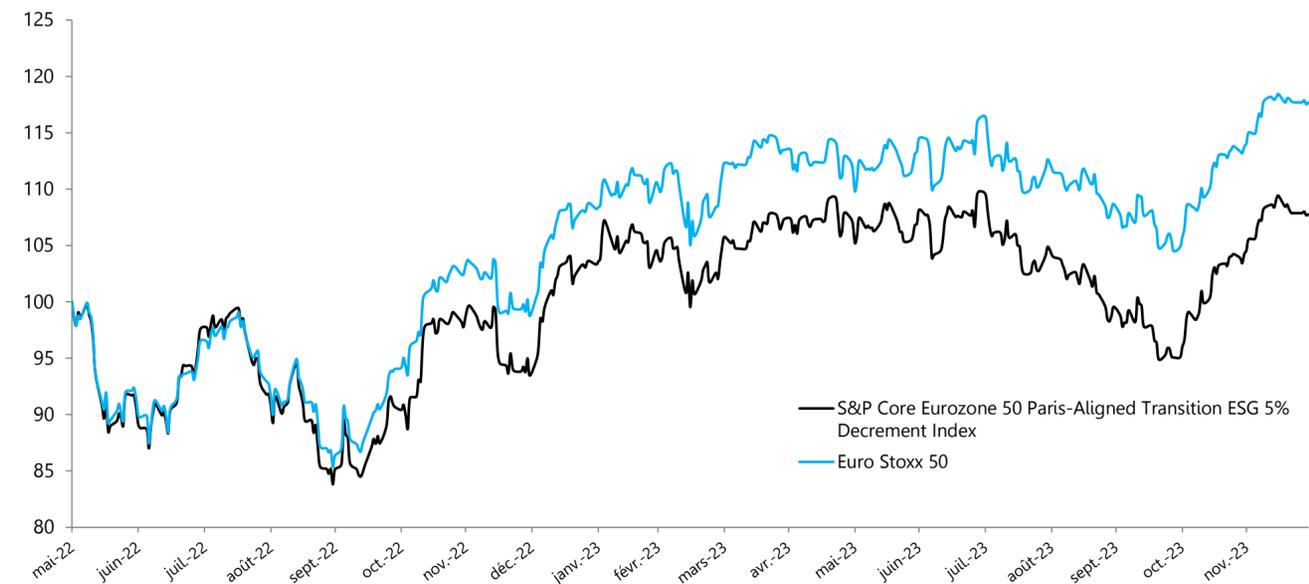
L'indice est calculé dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5% par an. Le montant des dividendes réinvestis peut être inférieur ou supérieur au montant forfaitaire de 5%. Une description plus complète de l'indice est disponible sur le prospectus du fonds (disponible sur [federal-finance-gestion.fr](http://federal-finance-gestion.fr)).

L'approche de l'indice en matière d'analyse d'entreprises repose sur une analyse qualitative des pratiques ESG de ces acteurs, à ce titre plusieurs limites peuvent être identifiées, en lien avec la méthodologie employée mais aussi plus largement avec la qualité de l'information disponible sur ces sujets.

## Performances au 29/12/2023

	Depuis création	YTD	Rebalancement
S&P Core Eurozone 50 Paris-Aligned Transition ESG 5% Decrement Index	7,76%	15,29%	-1,50%
Euro Stoxx 50	17,70%	19,19%	-0,62%

Performances historiques des indices, base 100 au 30/05/2022

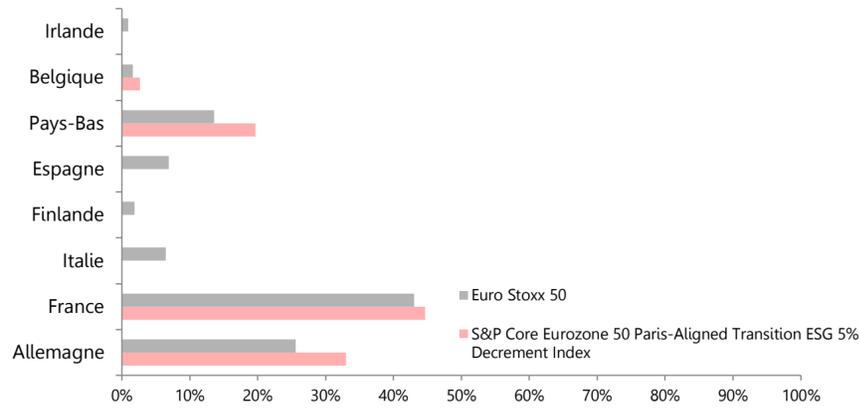


## Statistiques

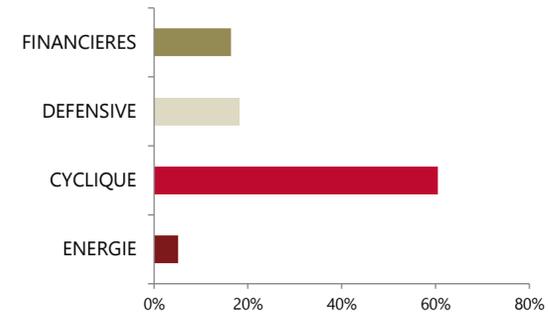
S&P Core Eurozone 50 Paris-Aligned Transition ESG 5% Decrement Index			
Active Share	41,97%	Tracking Error (depuis création)	4,14%
Overlap	58,03%	Beta (depuis création)	1,03
Volatilité (depuis création)	20,58%	Drawdown (depuis création)	-15,92%
Euro Stoxx 50			
Volatilité (depuis création)	18,76%	Drawdown (depuis création)	-14,57%

## Portefeuille

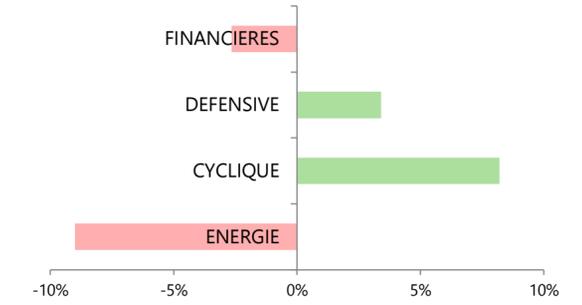
Répartition géographique au 29.12.2023



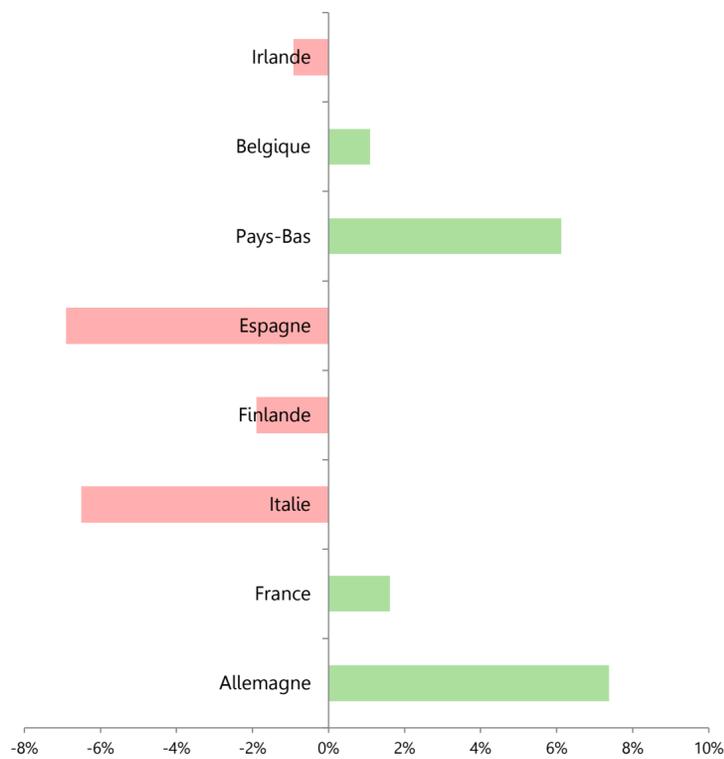
Secteur - sous-jacent au 29.12.2023



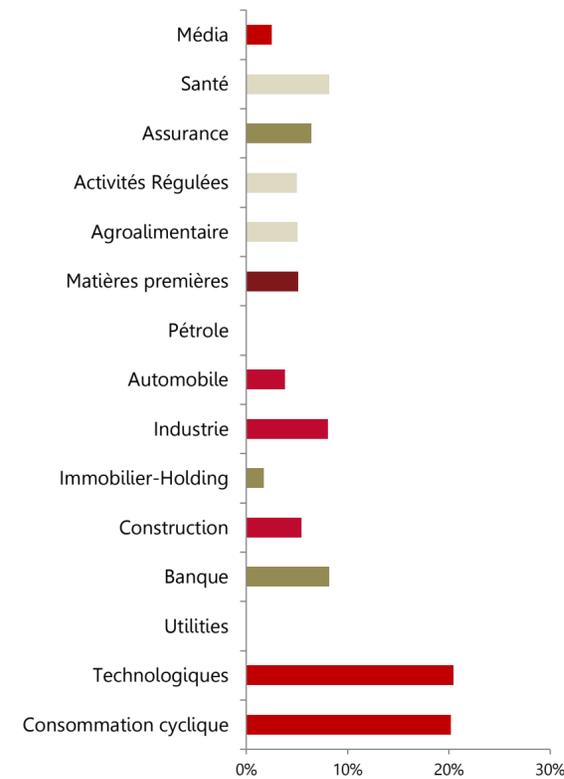
Secteur - sous-jacent vs Euro Stoxx 50 au 29.12.2023



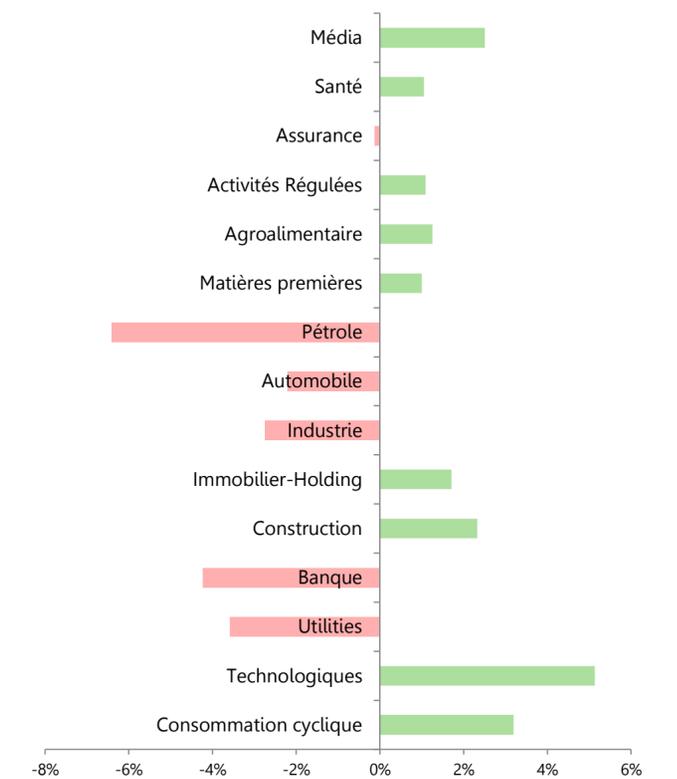
Géographique - sous-jacent vs Euro Stoxx 50 au 29.12.2023



Sous Secteur - sous-jacent au 29.12.2023



Sous Secteur - sous-jacent vs Euro Stoxx 50 au 29.12.2023



## Détail des lignes dans le S&P Core Eurozone 50 Paris-Aligned Transition ESG 5% Decrement Index

Nom	Isin
ARGENX SE	NL0010832176
ASM INTERNATIONAL NV	NL0000334118
ASML HOLDING NV	NL0010273215
AXA SA	FR0000120628
ADIDAS AG	DE000A1EWWW0
ADYEN NV	NL0012969182
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N	NL0011794037
AKZO NOBEL N.V.	NL0013267909
ALLIANZ SE-REG	DE0008404005
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	BE0974293251
BNP PARIBAS	FR0000131104
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	DE0005190003
BRENNTAG SE	DE000A1DAHH0
CAPGEMINI SE	FR0000125338
COVESTRO AG	DE0006062144
DANONE	FR0000120644
DASSAULT SYSTEMES SE	FR0014003TT8
DEUTSCHE BOERSE AG	DE0005810055
DHL GROUP	DE0005552004
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	DE0005557508
ESSILORLUXOTTICA	FR0000121667
FRESENIUS SE & CO KGAA	DE0005785604
HEINEKEN NV	NL0000009165
HENKEL AG & CO KGAA VOR-PREF	DE0006048432
HERMES INTERNATIONAL	FR0000052292
ING GROEP NV	NL0011821202
INFINEON TECHNOLOGIES AG	DE0006231004
KBC GROUP NV	BE0003565737
KERING	FR0000121485
L'OREAL	FR0000120321
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	FR0000121014
LEGRAND SA	FR0010307819
MERCK KGAA	DE0006599905
DAIMLERCHRYSLER AG-REG	DE0007100000
MICHELIN (CGDE)	FR001400AJ45
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	DE0008430026
ORANGE	FR0000133308
PERNOD RICARD SA	FR0000120693
PROSUS NV	NL0013654783
PUBLICIS GROUPE	FR0000130577
SAP SE	DE0007164600
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	FR0000125007
SCHNEIDER ELECTRIC SE	FR0000121972
SIEMENS HEALTHINEERS AG	DE000SHL1006
SOCIETE GENERALE SA	FR0000130809
SOLVAY SA	BE0003470755
SYMRISE AG	DE000SYM9999
VINCI SA	FR0000125486
VONOVIA SE	DE000A1ML7J1
WOLTERS KLUWER	NL0000395903

### AVERTISSEMENT

La présente publication est diffusée uniquement à titre d'information et ne constitue ni une proposition d'investissement ni un conseil en investissement. Ce document et son contenu vous sont adressés à titre personnel et confidentiel. Ces données sont la propriété exclusive de l'administrateur d'indice. Elles ne peuvent être réutilisées et/ou diffusées auprès de tiers sans l'accord préalable et exprès du(des) administrateur(s) d'indice(s). Il ne s'agit ni d'une offre, ni d'une invitation de la part de Federal Finance Gestion, à acheter ou vendre des titres ou des instruments financiers ou à participer à une stratégie de négoce particulière dans une juridiction quelconque. Ce document a été établi sans tenir compte des objectifs, de la situation financière et des besoins d'un investisseur en particulier. Il décrit des performances passées qui ne préjugent en rien des performances futures. Les informations présentées ont été obtenues et étayées à partir de sources que Federal Finance Gestion estime fiables, cependant, aucune garantie n'est donnée quant à leur exactitude et leur exhaustivité. Federal Finance Gestion ne s'engage pas à mettre à jour ces informations après leur publication et décline toute responsabilité pour toute perte découlant de l'utilisation de ce document. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis.

Les produits utilisant l'indice ne sont pas sponsorisés, approuvés ou promotionnés par Standard & Poor's ou toutes ses filiales ou affiliées («Standard & Poor's»). Standard & Poor's ne fait aucune représentation ou garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires du ou des produit(s) ou à tout membre du public concernant l'avisabilité d'investir dans ces produits ou en la capacité du S&P France 40 Paris-Aligned Tr pour suivre la performance générale du marché. La seule relation de Standard & Poor's avec le(s) produit(s) est l'indice, qui est déterminé, composé et calculé par Standard & Poor's. Standard & Poor's n'a aucune obligation de prendre en compte les besoins du licencié ou des propriétaires du ou des produit(s) dans ces cadres d'exercice. Standard & Poor's n'est pas responsable et n'a pas participé à la détermination du calendrier, des prix ou des quantités du ou des produit(s) à démarrer ou à la détermination ou au calcul de l'équation par laquelle le(s) produit(s) doit être converti en espèces. Standard & Poor's n'a aucune obligation ou responsabilité relative à l'administration, à la commercialisation ou à la négociation du ou des produit(s).

Standard & Poor's ne garantit pas la qualité, la précision et/ou l'intégralité de l'indice ou des données qui y comprennent. Standard & Poor's n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, quant aux résultats à obtenir par le licencié, les propriétaires du ou des produit(s) ou toute autre personne ou entité de l'utilisation de l'indice ou de toutes les données qui y comprennent. Standard & Poor's n'offre aucune garantie expresse ou implicite, et décline expressément toute garantie de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier concernant l'indice ou toutes ses données. Standard & Poor's ne sera en aucun cas responsable pour toute perte de profits, dommages spéciaux, indirects, accessoires ou consécutifs même si notifié de la possibilité de tels dommages.